



DESCRIPTION DE CONCOURS

Carrosserie

NIVEAUX SECONDAIRE / POSTSECONDAIRE

Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES	3
2. INTRODUCTION	3
3. DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	5
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	6
6. ÉVALUATION.....	6
7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	7
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	7
9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	8

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. Très importante, la prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles doivent être améliorées. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans les sections 2.4 ou 3.2 de la Description de concours et, s'il y a lieu, dans le projet et dans tous les documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/transport/tolerie-carrosserie/>

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à effectuer différentes tâches reliées à la carrosserie.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

L'épreuve comporte cinq parties :

- Projet d'un panneau de portière
- Projet de sectionnement nécessitant diverses méthodes d'assemblage : soudage par point bouchon, soudage par point et soudage par résistance ou assemblage par collage
- Alignement d'un panneau
- Mesure et analyse de dommages, et repérage d'information au moyen du programme Audatex
- Soudage d'aluminium et au silicium bronze
- Réparation d'une bosse sur une surface en aluminium
- Réparation d'une bosse sur une surface en acier

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d'épreuve	Novembre 2020
Liste d'outils	Novembre 2020

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve.

- Projet d'un panneau de portière⁸
- Projet de sectionnement⁷ nécessitant diverses méthodes d'assemblage : soudage par point bouchon, soudage par points, soudage par résistance, ou assemblage par collage¹
- Mesure et analyse de dommages et repérage d'information^{7,9}
(Un tutoriel de formation pour Audatex sera offert en ligne, une semaine avant les Olympiades.)
- Soudage d'aluminium et soudage au silicium bronze
- Réparation d'une bosse sur une surface en aluminium et une surface en acier

Compétences essentielles : ¹calcul, ⁷capacité de raisonnement (résolution de problèmes, planification et organisation du travail), ⁸utilisation de documents, ⁹compétences numériques

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Air comprimé
- Unité de soudage MIG
- Soudeur MIG pour aluminium et au silicium bronze
- Système de réparation de bosses sur une surface en aluminium
- Machine à souder par points de résistance de type à compression
- Équipement électropneumatique (extracteur de fumée de soudage)
- Établi et équipement de protection autre que l'équipement de protection individuelle
- Sommier roulant
- Cric
- Scie alternative
- Rubans de mesure à deux côtés (métrique)
- Lampes baladeuses avec ampoules DEL rechargeables

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

- Tous les outils nécessaires à l'exercice du métier (voir la liste sur le site Web de Skills/Compétences Canada)

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité environnementale aux Olympiades. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales suivantes : le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 1,5 mètres³. Il n'y aura aucune exception à cette consigne. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que ce qui est permis, il ou elle devra, avec les conseils du CTN, en retirer certains articles, et il ne lui sera pas permis de les utiliser durant le concours.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire, fournie par les concurrents et les concurrentes

- Salopette de travail (les salopettes à usage unique sont interdites)
- Veste de soudeur

5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

Dès leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement de participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La présence à ce deuxième atelier n'aura aucune incidence sur le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par Skills/Compétences Canada

- S.O.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Lunettes de sécurité
- Gants de sécurité
- Protection de l'ouïe
- Écran facial
- Chaussures de sécurité approuvées CSA
- Masque de soudeur
- Gants de soudeur
- Protection des voies respiratoires et masque antipoussières
- Gants en nitrile
- Gants en cuir
- Veste de soudeur

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Projet du panneau de portière	20
Projet de sectionnement	40
Réparation d'une bosse sur surface en aluminium	15
Mesure et analyse des dommages, et repérage de l'information	15
Soudage d'aluminium et de bronze au silicium	10

7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours aux Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Outils et matériel d'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> Il est interdit aux concurrents et aux concurrentes d'apporter ou d'utiliser des outils fabriqués.
Outils et matériel d'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> Tous les outils doivent être équipés de leur dispositif de protection.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Les concurrents et les concurrentes doivent porter tout l'ÉPI exigé pour la tâche.

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète aux Olympiades, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Projet de sectionnement » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Projet du panneau de portière » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Mesure » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications apportées par le CTN ne dépasseront pas 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes.

8.4 Règlement du concours

Les [règlements des concours](#) aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont présentés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Colombie-Britannique	Rory Morrison
Saskatchewan	Greg Siegel
Ontario – Président adjoint	William Speed
Québec	Amir Farrokh
Nouveau-Brunswick – Président	Don Mackay
Manitoba	Lawrence Danylchuk
Alberta	Jim Peterson
Terre-Neuve-et-Labrador	John Herlidan
Nouvelle-Écosse	Shaun Langille

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.